

**Association Départementale des
Pupilles de l'Enseignement Public
de L'Ariège**

18 Bis, Allée de Villote
09000 FOIX

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les Comptes Annuels**

Exercice clos le : 31 Décembre 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

Aux membres de l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de l'Ariège.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de l'Ariège relatifs à l'exercice clos le 31/12/25, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie

« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » de l'annexe au présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note annexe des comptes annuels :

- L'affectation des résultats des activités sous gestion contrôlée et hors cadre d'un CPOM a un caractère provisoire dans l'attente de l'arrêté définitif par les autorités de contrôle.
- Les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Principes comptables

La page 10 de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes annuels compte tenu de l'application des nouveaux règlements comptables applicables aux associations et fondations.

Le financement des activités de l'Association résulte essentiellement de conventionnements avec des institutions publiques. Ces contributions financières sont allouées sur la base de budgets présentés et acceptés par les autorités administratives de contrôle. Les résultats de cette gestion sous contrôle des tiers financeurs sont :

- individualisés et reportés sur les exercices suivants en instance d'affectation pour les établissements hors CPOM
- affectés conformément au code de l'action sociale et des familles pour les résultats sous CPOM

Les résultats sous gestion libre sont affectés conformément aux dispositions du plan comptable des associations et Fondations auquel il est fait référence dans les règles et méthodes comptables de l'annexe.

Produits de la tarification

Au titre des produits d'exploitation, nous avons vérifié que les dotations et produits de la tarification ont été correctement transposés dans les comptes de votre Association.

Disponibilités et Valeurs mobilières de placement

Au titre des disponibilités et des valeurs mobilières de placement en compte, nous avons vérifiés leur correcte évaluation et comptabilisation au 31 Décembre 2025.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification du rapport d'activité et des autres documents adressés aux membres de l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de l'Ariège

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de l'Ariège.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Pamiers, le 29 Mai 2026

Pour SOGIREX

Christophe SANTIAGO

Commissaire Aux Comptes

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

ANNEXE**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

PEP 09

Etats de fin d'année 2025

18 bis Allées de Villote
2è étage
09000 - FOIX
Tél : 0532110997

BILAN COMPTABLE

EXERCICE 2025

A C T I F		Arrêté au 31/12/2025			31/12/2024
		Durée 12 mois			12 mois
		BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
Actif Immobilisé					
Immobilisations Incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruits					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs		8 275,26	-8 275,26		
Autres Immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations Corporelles					
Terrains		245 276,43		245 276,43	245 276,43
Constructions		4 387 015,58	-2 977 670,30	1 409 345,28	1 346 604,24
Installations techniques matériel et outillage		761 736,91	-624 730,33	137 006,58	156 584,75
Autres immobilisations corporelles		1 840 023,64	-1 434 741,30	405 282,34	369 796,99
Immobilisations corporelles en cours					7 404,00
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations Financières					
Participations et Créances rattachées		990,00		990,00	990,00
Autres titres Immobilisés		35 597,86		35 597,86	35 555,02
Prêts		203 000,00		203 000,00	203 000,00
Autres		10 934,14		10 934,14	11 970,03
TOTAL I		7 492 849,82	-5 045 417,19	2 447 432,63	2 377 181,46
Comptes de Liaison					
Comptes de Liaison					
TOTAL II					
Actif Circulant					
Stocks et en cours					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Avances et acomptes versés sur commandes		2 880,00		2 880,00	1 535,50
Créances					
Créances redevables usagers et comptes rattachés		227 782,99		227 782,99	141 616,39
Créances reçues par legs ou donations					
Autres		179 223,23		179 223,23	202 056,50
Valeurs mobilières de placement					
Valeurs mobilières de placement		1 475 802,04		1 475 802,04	1 690 828,56
Instruments de trésorerie					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités					
Disponibilités		2 052 068,27		2 052 068,27	1 649 081,56
Charges constatées d'avance					
Charges constatées d'avance		20 200,94		20 200,94	19 813,04
TOTAL III		3 957 957,47		3 957 957,47	3 704 931,55
Frais d'émission des emprunts					
Frais d'émission des emprunts					
TOTAL IV					
Prime de remboursement des emprunts					
Primes de remboursement des emprunts					
TOTAL V					
Ecart de conversion Actif					
Ecart de conversion Actif					
TOTAL VI					
TOTAL GENERAL		11 450 807,29	-5 045 417,19	6 405 390,10	6 082 113,01

P A S S I F		Arrêté au 31/12/2025	31/12/2024
		Durée 12 mois	12 mois
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires		1 680 464,57	1 706 992,94
Fonds propres complémentaires		115 000,00	115 000,00
Fonds propres avec droit de reprise			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
Réserves pour projet de l'entité		2 981 812,23	2 950 550,69
dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		2 980 460,22	2 949 198,68
Report à nouveau			
Report à nouveau		-666 207,05	-550 797,95
dont report à nouveaux des activité sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		-942 047,62	-826 638,52
Excédent ou déficit de l'exercice			
Excédent ou déficit de l'exercice		115 938,18	-110 675,93
dont Excédent ou déficit de l'exercice à nouveaux des activités sociales & médico-sociales			
Situation nette (sous-total)			
Situation nette (sous-total)		4 227 007,93	4 111 069,75
Fonds propres consommptibles			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Provisions réglementées		25 241,86	24 541,86
TOTAL I		4 252 249,79	4 135 611,61
Fonds reportés et dédié:			
Fonds reportés liés aux legs et donation			
Fonds reportés liés aux legs et donation			
Fonds dédiés			
Fonds dédiés		156 568,04	230 491,85
TOTAL II		156 568,04	230 491,85
Comptes de Liaison			
Comptes de Liaison			
TOTAL III			
Provisions			
Provisions pour charges			
		514 260,00	514 956,00
TOTAL IV		514 260,00	514 956,00
Dettes			
Emprunts Obligataires et assimilés (Titres associatif			
Emprunts et dettes auprès des établissements de créd			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		443 485,40	263 305,10
Emprunts et dettes financières diverses			
Emprunts et dettes financières diverses		135,48	178,59
Avances et acomptes sur commandes			
Avances et acomptes sur commandes		82 742,97	51 515,95
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		179 886,57	125 674,55
Dettes des legs ou donations			
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes fiscales et sociales		726 740,43	729 826,82
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés		9 536,49	
Autres dettes (d'exploitation)			
Autres dettes (d'exploitation)		39 784,93	27 292,54
Instruments de trésorerie			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
Produits constatés d'avance			3 260,00
TOTAL V		1 482 312,27	1 201 053,55
Ecarts de conversion Passif			
Ecarts de conversion Passif			
TOTAL VI			
TOTAL GENERAL		6 405 390,10	6 082 113,01

Compte de résultat

Etats de fin d'année 2025

	Arrêté au : Arrêté au 31/12/2025		Arrêté au 31/12/2024		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation						
Cotisations	3 116,50	0,05			3 116,50	
Ventes de biens						
dont ventes de biens en nature						
Ventes de services	698 075,68	11,12	600 049,42	10,24	98 026,26	16,34
dont parrainages						
dont ventes biens relatives aux activités soc. & médico-soc.						
dont ventes prestations liées aux activités soc & médico-soc						
Ventes de biens et services	698 075,68	11,12	600 049,42	10,24	98 026,26	16,34
Concours publics et subvt° exploitation	6 277 449,96	100,00	5 859 174,43	100,00	418 275,53	7,14
Subventions d'exploitation	507 472,68	8,08	380 235,83	6,49	127 236,85	33,46
dont contributions financières autorités tarifications						
Versements fondateurs ou consommation dotation consommptible						
Ressources liées à la générosité du public	700,00	0,01	2 770,00	0,05	-2 070,00	-74,73
. Dons manuels	700,00	0,01	2 770,00	0,05	-2 070,00	-74,73
. Mécénats						
. Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Produits de tiers financeurs	6 785 622,64	108,10	6 242 180,26	106,54	543 442,38	8,71
Reprises/prov. & amort, transf. de charge	23 804,00	0,38	246 157,32	4,20	-222 353,32	-90,33
Utilisations des fonds dédiés	141 582,08	2,26	121 794,88	2,08	19 787,20	16,25
Autres produits	7 346,76	0,12	3 729,76	0,06	3 617,00	96,98
dont complément de rémunération TH						
dont quote-part de résultat sur opérations en commun						
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	7 659 547,66	122,02	7 213 911,64	123,12	445 636,02	6,18
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	1 326 483,72	21,13	1 300 083,24	22,19	26 400,48	2,03
Impôts, taxes et versements assimilés	475 065,17	7,57	448 831,82	7,66	26 233,35	5,84
Salaires et traitements	4 016 585,69	63,98	3 888 547,07	66,37	128 038,62	3,29
Charges sociales	1 398 313,33	22,28	1 331 312,33	22,72	67 001,00	5,03
Dotations aux amortissements	302 093,49	4,81	288 171,82	4,92	13 921,67	4,83
Autres charges	20 373,75	0,32	23 610,68	0,40	-3 236,93	-13,71
Dotations aux provisions	23 108,00	0,37	42 965,00	0,73	-19 857,00	-46,22
Report en fonds dédiés	14 608,00	0,23	30 688,60	0,52	-16 080,60	-52,40
Aides financières	275,89	0,00			275,89	
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	7 576 907,04	120,70	7 354 210,56	125,52	222 696,48	3,03
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	82 640,62	1,32	-140 298,92	-2,39	222 939,54	-158,90
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Autres valeurs mob., créances d'actif im.	2 610,08	0,04	2 720,58	0,05	-110,50	-4,06
Autres intérêts et produits assimilés	37 044,54	0,59	30 214,86	0,52	6 829,68	22,60
Reprises/provisions et transfert de char						
Différences positives de change						
Produits net/cession des V.M.P						
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III	39 654,62	0,63	32 935,44	0,56	6 719,18	20,40
Charges financières						
Dotations amort., dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées	5 972,58	0,10	5 891,57	0,10	81,01	1,38
Différences négatives de change						
Charges nettes/cessions des V.M.P.						
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL IV	5 972,58	0,10	5 891,57	0,10	81,01	1,38
RESULTATS FINANCIERS	33 682,04	0,54	27 043,87	0,46	6 638,17	24,55
RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS	116 322,66	1,85	-113 255,05	-1,93	229 577,71	-202,71
Produits exceptionnels						
Sur opération de gestion						
Sur opération en capital	8 919,52	0,14	13 460,12	0,23	-4 540,60	-33,73
Reprises/provisions et transfert de char						
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V	8 919,52	0,14	13 460,12	0,23	-4 540,60	-33,73
Charges exceptionnelles						
Sur opération de gestion						
Sur opération en capital			1 543,96	0,03	-1 543,96	-100,00
Dotation aux amortissements et aux prov.	700,00	0,01	2 956,04	0,05	-2 256,04	-76,32
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI	700,00	0,01	4 500,00	0,08	-3 800,00	-84,44
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	8 219,52	0,13	8 960,12	0,15	-740,60	-8,27

Compte de résultat

Etats de fin d'année 2025

Arrêté au :		Arrêté au 31/12/2025		Arrêté au 31/12/2024		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
Participation des salariés							
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL VII							
Impôts sur les bénéfices	8 604,00	0,14	6 381,00	0,11	2 223,00	34,84	
TOTAL VIII	8 604,00	0,14	6 381,00	0,11	2 223,00	34,84	
PRODUITS	7 708 121,80	122,79	7 260 307,20	123,91	447 814,60	6,17	
CHARGES	7 592 183,62	120,94	7 370 983,13	125,80	221 200,49	3,00	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	115 938,18	1,85	-110 675,93	-1,89	226 614,11	-204,75	
dont excédent ou déficit activités sous gestion contrôlée							

Compte de résultat

Etats de fin d'année 2025

Arrêté au :		Arrêté au 31/12/2025		Arrêté au 31/12/2024		Variation	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
Contributions Produits							
Dons en nature							
Prestation en nature		277 690,00	4,42	275 810,00	4,71	1 880,00	0,68
Bénévolat		12 963,00	0,21	9 875,00	0,17	3 088,00	31,27
CONTRIBUTIONS PRODUITS		290 653,00	4,63	285 685,00	4,88	4 968,00	1,74
Contributions Charges							
Secours en nature							
Mises à disposition gratuite de biens et services		277 690,00	4,42	275 810,00	4,71	1 880,00	0,68
Prestations en nature							
Personnel bénévole		12 963,00	0,21	9 875,00	0,17	3 088,00	31,27
CONTRIBUTIONS CHARGES		290 653,00	4,63	285 685,00	4,88	4 968,00	1,74

Annexe du 01.01.2025 au 31.12.2025

ANNEXE

SOMMAIRE

Page

Présentation de l'association, périmètre et faits caractéristiques de l'année

9

- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

10

Changement de méthodes

10 & 11

Informations générales complémentaires

10 & 11

- COMPLÉMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Détail des résultats

12 à 16

État des immobilisations

17

État des amortissements et durée

18

Tableau des variations des fonds associatifs

19

Tableau des réserves et reports à nouveaux

19

Tableau de détermination du résultat effectif global de l'entité

20

État des provisions

20

État des échéances, des créances et des dettes

21

Tableau du suivi des fonds dédiés

22 & 23

Évaluation des créances et des dettes

22

Évaluation des valeurs mobilières de placement

22

Produits à recevoir

22

Charges à payer

22

Charges et produits constatés d'avance

22

- COMPLÉMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RÉSULTAT

Valorisation des contributions volontaires

24

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagement en matière de pensions et retraites

24

ANNEXE

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association des Pep 09 existe et oeuvre depuis plus de 100 ans sur le département de l'Ariège.

Ses activités ont évolué avec le temps. Aujourd'hui, elles se découpent en trois secteurs:

- le secteur médico-social: gestion d'établissements et de services accueillant des enfants en difficulté ou en situation de handicap et accompagnant leurs familles.
- le secteur social: gestion d'établissements et de services de la protection de l'enfance.
- le secteur éducation et loisirs: activités en lien avec le monde scolaire, centre d'hébergement de groupes, structures d'accompagnement des femmes victimes de violences ou en recherche de lien social, dispositifs d'inclusion en milieu ordinaire, activités artistiques, etc.

Association exerçant son activité sur le département de l'Ariège participant à l'intérêt général d'utilité et de solidarité nationale dans les domaines de l'éducation, des loisirs et du soin.

PERIMETRE

L'association Départementale des PEP 09 gère actuellement 16 établissements et services en gestion contrôlée ou libre.

L'effectif total annuel moyen en 2025 est de 111,87 équivalents temps plein. Au 31/12/2025, l'effectif représente 147 salariés

Liste des établissements :

- SIEGE // Secteur Educations loisirs // gestion libre
- CAMSP et PCO // Secteur Médico-Social // gestion Contrôlée
- CMPP // Secteur Médico-Social // gestion Contrôlée
- MECS // Secteur Social // gestion Contrôlée
- SAEP // Secteur Social // gestion Contrôlée
- L'ENTRE D'EUX // Secteur Social // gestion libre
- Service de Formation // Secteur Education loisirs // gestion libre
- SAHO // Secteur Social // gestion Contrôlée
- Centre de Montagne// Secteur Education loisirs // gestion libre
- Volonté de Femmes en Ariège // Secteur Education loisirs // gestion libre
- PESP (PARHI - LAEP et autres activités) // Secteur Education loisirs // gestion libre
- PAD // Secteur Social // Gestion Contrôlée
- IME St Jacques // Secteur Médico-Social // gestion Contrôlée
- SESSAD // Secteur Médico-Social // gestion Contrôlée
- UEEA // Secteur Médico-Social // gestion Contrôlée
- DAR // Secteur Médico-Social // gestion Contrôlée

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Association

- 1ère année en année pleine du service PAD et de l'extension du SESSAD
- Signature du CPOM 2025-2029 avec l'ARS et CD sur le secteur Médico-Social
- Continuité des négociations avec le CD sur le secteur Social
- Création du DAR au 01/09/2025 et de la PCO 7-12 rattaché au CAMSP au 01/07/2025
- Départ annoncé du Directeur Général au cours du dernier trimestre 2025
- Dans le cadre de l'uniformisation du plan comptable associatif (création d'un plan comptable de référence) sur l'ensemble des structures impliquant certains retraitements

Secteur éducation et loisirs

- Le Centre de Montagne a poursuivi son travail sur la tarification conduisant à une augmentation de son chiffre d'affaires
- Première année "pleine" d'activité du PARHI (Pôle d'Appui et de Ressources Handicap Inclusion).
- Problématique sur les subventions accordées (complexes et moins nombreuses)

Secteurs médico-social et social

- Disparités des résultats selon les structures
- Mouvements de personnels et absentéisme important sur plusieurs structures
- Hausse du budget du service L'entre d'Eux en lien avec l'ouverture du nouveau lieu d'accueil au 01/11/2025
- Problématique sur le financement du SAHO et de la MECS
- Financements pérennes complémentaires suite aux créations du dispositif DAR et de la PCO 7/12 sur le CAMSP
- Résultats excédentaires sur les établissements ambulatoires liés à de nombreuses vacances de postes.

ANNEXE

- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les conventions générales comptables pour l'élaboration et la présentation des comptes annuels de l'exercice 2025 ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- du règlement ANC n°2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenues d'établir des comptes annuels ;
- du règlement ANC n° 2019-04 relatif aux organismes gérants des établissements sociaux et médico-sociaux ;
- de la nomenclature des comptes prévue dans l'instruction M22 et publiée dans l'arrêté du 23 décembre 2019 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles, dit M22bis.
- du règlement ANC n° 2022-06 applicable au 1er janvier 2025

Changement de méthode comptable et de présentation

Incidences liées à la 1ère année d'application du règlement ANC 2022-06

Provisions réglementées

Le règlement 2019-04 admet les provisions réglementées définies dans le Code de l'action sociale et des familles suivantes :

- *Provisions réglementées pour couverture du besoin en fonds de roulement des ESSMS*
- *Provisions réglementées afférentes aux plus-values nettes de cession d'actifs des ESSMS*
- *Provisions réglementées pour produits financiers des ESSMS*

Ces provisions ont pour objet d'apporter aux établissements des financements complémentaires qui ne sont pas liés à l'exploitation.

ANNEXE

Changement de méthode d'estimation

Aucun changement de méthode d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Organisation comptable

L' Association Départementale PEP09 présente les comptes de son action au sein de comptes annuels qui correspondent à une entité juridique possédant la personnalité morale et la capacité de gérer les établissements et/ou services qui lui sont attachés sous le contrôle de tiers financeurs en gestion propre.

La comptabilité de l'association est subdivisée en « dossiers comptables » correspondant chacun à un établissement et/ou service.

Les flux entre chaque comptabilité sont enregistrés au moyen de comptes de liaison. La trésorerie et les règlements aux tiers (fournisseurs, organismes fiscaux et sociaux, salariés ...) sont gérés par chaque établissement/et ou service de l'association.

Au 31 décembre 2025, les comptes de liaison sont éliminés dans le cadre des opérations de neutralisation visant à établir les états financiers combinés de l'association.

Informations générales complémentaires

- Tableau des résultats des différents établissements (voir détail ci-joint)

TABLEAU DES RÉSULTATS DES DIFFÉRENTS ÉTABLISSEMENTS

Résultats par établissement avec droits de reprise

CAMSP		194 190,01
CMPP		34 447,82
MECS LA MAISON DU PRAT	-	29 683,56
SAEP		11 407,87
SAHO	-	23 777,23
PAD		10 461,58
IME St Jacques	-	150 976,96
SESSAD		27 841,24
UEEA		11 190,06
DAR		17 077,35
Total		102 178,18

Résultats par établissement sans droit de reprise

SIEGE		1 835,17
SERVICE DE FORMATION	-	186,40
ENTRE D'EUX		3 863,82
CENTRE DE MONTAGNE		6 597,89
VOLONTE DE FEMMES	-	14 690,03
PESP	-	3 950,59
ASSOCIATION		20 290,14
Total		13 760,00

RESULTAT ASSOCIATION 2025	115 938,18
----------------------------------	-------------------

Détermination du résultat

Le résultat comptable de l'association est déterminé par différence entre les produits et les charges.

Le résultat comptable comprend :

- Le résultat définitivement acquis des activités en propre,
- Des résultats sous contrôle du tiers financeur.

Les établissements sont sous contrôle des A.R.S. ou des CD qui se prononcent sur l'opposabilité des dépenses et des ressources en application de l'article R.314-52 du C.A.S.F.

En ce sens, deux niveaux de résultats apparaissent :

- **Le résultat comptable** : Ce résultat respecte les principes et règles comptables en vigueur.

C'est ce résultat, qui, une fois consolidé, est certifié par les Commissaires aux comptes et approuvé par l'Assemblée Générale.

Le résultat de la gestion contrôlée : Correspond au résultat comptable auquel on ajoute le résultat N-2 (c'est-à-dire pour l'exercice 2025, celui de l'année 2023).

Le résultat de l'association résulte de la compensation entre les excédents de certains établissements ou services avec les déficits de certains établissements ou services. Compte tenu des modalités de financement utilisées et de l'indépendance de chaque établissement ou service, ces compensations ne peuvent exister de fait.

TABLEAU D' AFFECTATION DU RESULTAT DE LA MECS MAISON DU PRAT

RÉSULTAT COMPTABLE	- 29 683,56
RETRAITEMENT DES AMORTISSEMENTS	
RETRAITEMENT DES AMORTISSEMENTS DE LA MAISON DU PRAT	-9 874,46
RETRAITEMENT DES AMORTISSEMENTS PRATIQUÉS	
Travaux	-10 838,68
Chaufferie	-5 443,00
RETRAITEMENT DES AMORTISSEMENTS CONVENUS AVEC LE CG	
Travaux	7 268,42
Chaufferie	1 499,00
REPORT A NOUVEAU PRIS EN CHARGE SOUS GESTION CONTRÔLE	-29 889,96
CONGES PAYES	17 968,72
RESERVES DE COMPENSATION DES DEFICITS	
RESERVES DE COMPENSATION DES CHARGES D'AMORTISSEMENTS	-373,60
RESULTAT A AFFECTER	- 29 683,56

TABLEAU D' AFFECTATION DU RESULTAT DU SAEP

RÉSULTAT COMPTABLE	11 407,87
CONGES PAYES	-2 582,45
RESERVES DE COMPENSATION DES DEFICITS	13 990,32
RESERVES DE COMPENSATION DES CHARGES D'AMORTISSEMENTS	
EXCEDENT AFFECTE A LA COUVERTURE DU BFR (réserve de trésorerie)	
RESULTAT A AFFECTER	11 407,87

TABLEAU D' AFFECTATION DU RESULTAT DE L'IME ST JACQUES

RÉSULTAT COMPTABLE	- 150 976,96
AUGMENTATION DU RESULTAT COMPTABLE RESULTANT DU TRANSFERT D'UN AUTRE ETABLISSEMENT	95 898,37
CONGES PAYES	13 912,74
RESERVES DE COMPENSATION DES DEFICITS	
REPORT A NOUVEAU PRIS EN CHARGE SOUS GESTION CONTRÔLE	2 266,96
RESERVES DE COMPENSATION DES CHARGES D'AMORTISSEMENTS	-71 258,29
RESULTAT A AFFECTER	- 150 976,96

TABLEAU D' AFFECTATION DU RESULTAT DU SESSAD

RÉSULTAT COMPTABLE	27 841,24
DIMINUTION DE L'EXCEDENT RESULTANT DU TRANSFERT VERS UN AUTRE ETABLISSEMENT	-27 841,24
CONGES PAYES	5 054,31
EXCEDENTS AFFECTES A L'INVESTISSEMENT	
RESERVES DE COMPENSATION DES DEFICITS	-5 054,31
RESULTAT A AFFECTER	27 841,24

TABLEAU D' AFFECTATION DU RESULTAT DE L'UEEA

RÉSULTAT COMPTABLE	11 190,06
DIMINUTION DE L'EXCEDENT RESULTANT DU TRANSFERT VERS UN AUTRE ETABLISSEMENT	-11 190,06
CONGES PAYES	-401,09
EXCEDENTS AFFECTES A L'INVESTISSEMENT	
RESERVES DE COMPENSATION DES DEFICITS	401,09
RESULTAT A AFFECTER	11 190,06

TABLEAU D' AFFECTATION DU RESULTAT DU SAHO 09
--

RÉSULTAT COMPTABLE	- 23 777,23
CONGES PAYES	8 601,73
RAN SOUS GESTION CONTROLEE	-32 378,96
RESERVES DE COMPENSATION DES DEFICITS	
RESULTAT A AFFECTER	- 23 777,23

TABLEAU D' AFFECTATION DU RESULTAT DU PAD
--

RÉSULTAT COMPTABLE	10 461,58
CONGES PAYES	-6 171,82
RAN SOUS GESTION CONTROLEE	
RESERVES DE COMPENSATION DES DEFICITS	16 633,40
RESULTAT A AFFECTER	10 461,58

TABLEAU D' AFFECTATION DU RESULTAT DU CAMSP

RÉSULTAT COMPTABLE	194 190,01
DIMINUTION DE L'EXCEDENT RESULTANT DU TRANSFERT VERS UN AUTRE ETABLISSEMENT	-39 789,72
CONGES PAYES	5 451,29
EXCEDENTS AFFECTES A L'INVESTISSEMENT	40 000,00
EXCEDENTS AFFECTES A LA COUVERTURE DU BFR	
RESERVES DE COMPENSATION DES CHARGES D'AMORTISSEMENTS	108 949,00
RESERVES DE COMPENSATION DES DEFICITS	
RESULTAT A AFFECTER	194 190,01

TABLEAU D' AFFECTATION DU RESULTAT DU CMPP

RÉSULTAT COMPTABLE	34 447,82
CONGES PAYES	- 5 380,76
EXCEDENTS AFFECTES A L'INVESTISSEMENT	15 000,00
EXCEDENTS AFFECTES A LA COUVERTURE DU BFR	
RESERVES DE COMPENSATION DES CHARGES D'AMORTISSEMENTS	24 828,58
RESERVES DE COMPENSATION DES DEFICITS	
RESULTAT A AFFECTER	34 447,82

TABLEAU D' AFFECTATION DU RESULTAT DU DAR

RÉSULTAT COMPTABLE	17 077,35
DIMINUTION DE L'EXCEDENT RESULTANT DU TRANSFERT VERS UN AUTRE ETABLISSEMENT	-17 077,35
CONGES PAYES	-1 836,60
EXCEDENTS AFFECTES A L'INVESTISSEMENT	
RESERVES DE COMPENSATION DES DEFICITS	1 836,60
RESULTAT A AFFECTER	17 077,35

ETAT DES IMMOBILISATIONS

ETAT DES IMMOBILISATIONS		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Poste à poste	Acquisitions Apports
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	22 287		
Terrains		245 276		
Constructions		4 176 105		211 604
Installations techniques, matériel et outillage industriel		912 148		10 595
Autres immobilisations corporelles		1 603 435	137 220	158 543
Immobilisations corporelles en cours		7 404		204 200
	TOTAL	6 944 369	137 220	584 942
Participations et créances rattachées		990		
Autres titres immobilisés		35 555		43
Prêts		203 000		
Autres		11 970		850
	TOTAL	251 515	-	893
	TOTAL GÉNÉRAL	7 218 171	137 220	585 834

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		14 011	8 275	
Terrains				245 276	
Constructions			694	4 387 016	
Installations techniques, matériel et outillage industriel		137 220	23 786	761 737	
Autres immobilisations corporelles			59 174	1 840 024	
Immobilisations corporelles en cours			211 604	-	
	TOTAL	137 220	295 258	7 234 053	-
Participations et créances rattachées				990	
Autres titres immobilisés				35 598	
Prêts				203 000	
Autres			1 886	10 934	
	TOTAL	-	1 886	250 522	-
	TOTAL GÉNÉRAL	137 220	311 155	7 492 850	-

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute en fin d'exercice
Immobilisation Incorporelles	22 287	-	14 011	8 275
Frais d'établissement				-
Concessions, brevets,licences, marrques	22 287	-	14 011	8 275
Autres Immobilisations incorporelles	-			-
Avances et acomptes				
Immobilisation Corporelles	6 944 369	722 162	432 478	7 234 053
Terrains	245 276	-	-	245 276
Constructions	4 176 105	211 604	694	4 387 016
Installations techniques, matériel et outillage industriel	912 148	10 595	161 006	761 737
Autres immobilisations corporelles	1 603 435	295 763	59 174	1 840 024
Avances et acomptes	7 404	204 200	211 604	-
Immobilisations financières	251 515	893	1 886	250 522
Participations et creances rattachés	990	-	-	990
Autres titres immobilisés	35 555	43	-	35 598
Prêts	203 000	-	-	203 000
Autres immobilisations financières	11 970	850	1 886	10 934
TOTAL GÉNÉRAL	7 218 171	723 055	448 376	7 492 850

ETAT DES AMORTISSEMENTS ET DUREE

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Poste à poste	Montant fin exercice
Autres immobilisations incorporelles	22 287		14 011		8 275
TOTAL					
Terrains	-				-
Constructions	2 829 501	148 863	694		2 977 670
Installations Techniques, matériel et outillage industriel	755 563	27 675	23 786	- 134 722	624 730
Autres immobilisations corporelles	1 233 638	125 555	59 174	134 722	1 434 741
Avances et acomptes	-				-
TOTAL	4 818 703	302 093	83 654	-	5 037 142
TOTAL GÉNÉRAL	4 840 989	302 093	97 666	-	5 045 417

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires		
				Dotations	Poste à poste	Reprises
Autres immobilisations incorporelles	-					
TOTAL						
Terrains	-					
Constructions	148 863					
Installations Techniques, matériel et outillage industriel	27 675					
Autres immobilisations corporelles	125 555					
Avances et acomptes	-					
TOTAL	302 093	-	-	-		-
TOTAL GÉNÉRAL	302 093	-	-	-		-

DUREE DES AMORTISSEMENTS APPLIQUEE

Situations et mouvements de l'exercice	Durée minimun	durée maximum
Autres immobilisations incorporelles	1 an	5 ans
Constructions	5 ans	50 ans
Installations Techniques, matériel et outillage industriel	2 ans	15 ans
Autres immobilisations incorporelles	2 ans	15 ans

TABLEAU DES VARIATIONS DES FONDS ASSOCIATIFS

Nature des provisions et des réserves	Montant début exercice	Affectation résultats	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires	1 706 992,94	- 26 528,37			1 680 464,57
Fonds propres complémentaires	115 000,00				115 000,00
Fonds propres avec droit de reprise	-				-
Ecart de réévaluation	-				-
Réserves :	-				-
Réserves pour projet de l'entité	2 950 550,69	31 261,54			2 981 812,23
Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	2 949 198,68	31 261,54			2 980 460,22
Report à nouveau					
Report à nouveau	- 550 797,95	- 115 409,10			- 666 207,05
Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	- 826 638,52	- 115 409,10			- 942 047,62
Excédent ou déficit de l'exercice					
Excédent ou déficit de l'exercice	- 110 675,93		115 938,18	- 110 675,93	115 938,18
Dont Excédent ou déficit de l'exercice à nouveaux des activités sociales et médico-sociales					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Subventions d'investissement	-				-
Provisions réglementées					
Provisions réglementées	24 541,86		700,00		25 241,86
TOTAL	4 135 611,61	- 110 675,93	116 638,18	- 110 675,93	4 252 249,79

TABLEAU DETAILLANT LES RESERVES ET LES REPORTS A NOUVEAUX

Nature des provisions et des réserves	Montant début exercice	Montant fin exercice
Réserves :		
Réserves pour projet de l'entité	2 950 551	2 981 812
Autres réserves	1 352	1 352
Excédents affectés à l'investissement	997 436	1 012 436
Excédents affectés à la couverture du BFR	474 000	474 000
Réserves de Compensation des déficits	323 349	343 737
Réserves de Compensation des charges d'amortissements	1 154 414	1 150 288
Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion	2 949 199	2 980 460
Excédents affectés à l'investissement	997 436	1 012 436
Excédents affectés à la couverture du BFR	474 000	474 000
Réserves de Compensation des déficits	323 349	343 737
Réserves de Compensation des charges d'amortissements	1 154 414	1 150 288
Report à nouveau	- 550 798	- 666 207
Report à nouveau activités médico social hors gestion contrôlée	318 589	318 589
RAN des activités SMS sous gestion contrôlée	9 476	10 155
RAN affecté aux mesures d'exploitation	34 396	34 396
RAN des activités SMS sous gestion contrôlée solde débiteur	- 249 719	- 317 497
Dépenses pour congés payés	- 238 060	- 263 689
Autres droits acquis par les salariés non provisionnés	- 19 694	- 24 986
Autres dépenses non opposables aux tiers financeurs	- 363 038	- 380 427
Report à nouveau (solde débiteur)	- 42 748	- 42 748
TOTAL	2 399 753	2 315 605

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT EFFECTIF GLOBAL DE L'ENTITE

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT EFFECTIF GLOBAL	EXERCICE N	EXERCICE N-1
RESULTAT COMPTABLE	115 938	-110 676
Reprise du résultat Antérieur	-	-
EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	115 938	-110 676
Dont résultat effectif sous gestion propre	13 760	-14 940
dont résultat effectif sous gestion contrôlée	102 178	-95 736

ETAT DES PROVISIONS

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Provisions réglementées : réserve de trésorerie	20 586				20 586
Provisions réglementées : plus values nettes d'actif	3 956	700			4 656
TOTAL	24 542	700	0	0	25 242

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Provisions pour pensions et obligations similaires	484 956	26 583	27 279		484 260
Autres provisions pour charges	30 000				30 000
TOTAL	514 956	26 583	27 279	0	514 260
TOTAL GÉNÉRAL	539 498	27 283	27 279	0	539 502
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		26 583 700	27 279 -		

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

État des créances	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
Prêts	203 000		203 000
Autres immobilisations financières	10 934		10 934
Autres créances clients	227 783	227 783	
Divers état et autres collectivités publiques	134 375	134 375	
Groupe et associés	12 669	12 669	
Débiteurs divers	32 179	32 179	
Charges constatées d'avance	20 201	20 201	
TOTAL	641 141	427 207	213 934
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

État des dettes	Montant brut	À 1 an au plus	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus d'1 an à l'origine	443 485	44 491	155 851	243 143
Emprunts et dettes financières divers	135	135		
Redevables créditeurs	82 743	82 743		
Fournisseurs et comptes rattachés	189 423	189 423		
Personnel et comptes rattachés	275 750	275 750		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	356 441	356 441		
Impôts sur les bénéfices	10 494	10 494		
Autres impôts, taxes et assimilés	84 055	84 055		
Autres dettes	39 785	39 785		
TOTAL	1 482 312	1 083 318	155 851	243 143
Emprunts souscrits en cours d'exercice	217 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

ANNEXE

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Montant fin d'exercice
cf États joints	565 272	230 492	140 268	66 344	156 568
TOTAL	565 272	230 492	140 268	66 344	156 568

Évaluation des créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Évaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti)

Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Avances et acomptes versés sur commande	2 880
Créances usagers et comptes rattachés	
Autres créances	46 480
Disponibilités	24 439
TOTAL	73 799

Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	135
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 140
Dettes fiscales et sociales	402 868
TOTAL	430 143

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	20 200
TOTAL	20 200
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	-
TOTAL	-

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Subvention	Montant initial	Début de l'exercice	Subventions de l'exercice	Utilisation dans l'exercice	Reste à utiliser	Report
Fgpep Récits de vie	3 500	3 500		186	3 314	3 314
Fgpep Traces	8 750		8 750	2 000	6 750	6 750
CNR Plateforme TND	121 334	115 000			115 000	115 000
Evaluation externe Camsp	7 000	7 000		7 000	-	-
Formation TND CNR 2021/2022	11 500	7 934			7 934	7 934
Subvention DIU	123 276	4 027	53 050	55 130	1 947	1 947
CNR 2021 Evaluation externe	7 000	7 000		7 000	-	-
CNR 2021 Sessad	7 000	7 000	4 544	5 454	6 090	6 090
CNR 2022 UEEA	19 000	5 200			5 200	5 200
CNR 2022 QVCT	121 785	27 982		27 982	-	-
CNR 2021 IME	120 342	40 850		30 517	10 333	10 333
Fgpep Lutte contre les violences sexistes	14 785	5 000		5 000	-	-
TOTAL	565 272	230 492	66 344	140 268	156 568	156 568

ANNEXE

- COMPLÉMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RÉSULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires ont été évaluées pour le Siège, le CMPP, l'Entre d'Eux, le Centre de Montagne, Volonté de Femmes et l'IME

	Exercice N 31/12/2025	Exercice N-1 31/12/2024	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUITS				
Bénévolat	12 963	9 875	3 088	31,27%
Prestations en nature	277 690	275 810	1 880	0,68%
Dons en nature				
TOTAL	290 653	285 685	4 968	1,74%
CHARGES				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et de services	277 690	275 810	1 880	0,68%
Personnel bénévole	12 963	9 875	3 088	31,27%
Prestations				
TOTAL	290 653	285 685	4 968	1,74%

Mise à disposition de biens et de services

- Personnel mis à disposition (Laep, Cmpp, Entre d'eux, Centre de Montagne, Ime)

	Rémunération brute	Charges	TOTAL
Personnel mis à disposition Cmpp / Centre de Montagne / Ime	161 048	83 913	244 961
Personnel mis à disposition Entre d'eux / Laep			16 882
Total Personnel mis à disposition			261 843

- Valorisation des locaux mis à disposition gratuitement (Laep, VFA, Entre d'Eux)

	TOTAL
Locaux mis à disposition	15 847

TOTAL MISE A DISPOSITION DE BIENS ET DE SERVICES	277 690
---	----------------

Valorisation du bénévolat

	Nb d'heures	Coût horaire	TOTAL
Bénévolat	596	21,75	12 963

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Indemnités de départ à la retraite			484 260

Les modalités de calcul de l'indemnité de départ à la retraite ont été établies en fonction des conventions collectives appliquées (CCN du 15 mars 1966 et CCN Eclat) ainsi qu'avec des taux actualisés et de turn-over.

Cette provision se décompose à hauteur de 27 515 € à moins d'un an ; de 149 186 € entre 2 et 5 ans et de 307 559 € à plus de 5 ans

L'effectif se décompose de 23 personnes cadres et 124 personnes non cadres.